



## Abattage des arbres Attention danger

La tempête du 24 janvier 2009 a laissé dans le Sud-Ouest des arbres déracinés, arrachés, entremêlés, vrillés, suspendus, des branches pendues, etc. Des accidents graves, parfois mortels, ont malheureusement encore eu lieu : blessures par tronçonneuse, éclatements d'arbre, retours de branche en tension, etc.

L'exploitation de ce que l'on appelle les chablis présente des spécificités en matière d'abattage et de débardage. Des règles d'organisation et de sécurité doivent être mises en oeuvre de façon très stricte afin de limiter les risques. Toutes ces connaissances théoriques et pratiques vous seront transmises par une formation organisée par le service prévention de la MSA Midi-Pyrénées Sud en partenariat avec les

centres de formation de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées.

**Avant de vous aventurer en forêt, formez-vous !**

Des formations **gratuites** d'une journée sont ouvertes aux **exploitants, entrepreneurs, salariés agricoles et forestiers**. Il suffit d'être muni d'un pantalon anti coupures, d'un casque complet, de chaussures anti coupures et de gants. Les dates et lieux seront déterminés en fonction des participants.

**Inscription avant le 20 mars à la MSA Midi-Pyrénées Sud - Service Prévention des Risques Professionnels - 1 Place Maréchal Lannes 32018 Auch Cedex 9 - Tél : 05.42.54.04.03 Fax : 05.42.54.04.06.**